



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
Vice-président de Cœur d'Essonne
Agglomération

Le 1^{er} février 2016

Conditions de vie des locataires, Culture et Réussite éducative...

L'État doit respecter ses engagements : signez massivement!

Madame, Monsieur, chers amis,

Au mois de juin 2015, après de longues négociations entre la municipalité et l'État, la Ville de Fleury-Mérogis a signé un "Contrat de ville" avec la Communauté d'agglomération, l'État, la Région Île-de-France et le Conseil départemental.

Au-delà du jargon administratif, cela veut dire que notre ville, au regard du niveau de revenus des habitants dans certains quartiers, est éligible à des investissements importants pour améliorer les conditions de vie des habitants. Les projets inscrits au Contrat de ville ont été validés par l'ensemble des partenaires signataires. Quels sont ces projets ?

- La réhabilitation des espaces extérieurs des Aunettes pour un montant de 2,6 millions d'euros ;
- La réhabilitation lourde et l'extension du Centre musical et artistique pour un montant de 2,3 millions d'euros.

Concernant ce point, nous devons connaître dès octobre 2015 le montant des subventions allouées à la Ville, et malgré des engagements clairs de l'État, aujourd'hui il nous est annoncé zéro euro d'investissement sur ces projets!

Il est important de souligner que notre ville, à la différence de nombreuses autres communes de l'Essonne, n'a jamais bénéficié des subventions auxquelles elle pouvait prétendre au titre de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) ou encore de la Région Île-de-France. **Cet état de fait s'ajoute à l'absence de réponses du Ministère depuis trois ans sur d'autres dossiers abordés avec l'état et relevant de son entière compétence :**

- La demande de la Ville de voir aboutir des travaux de qualité sur les Résidences : après trois séances de travail avec "Résidence Le Logement des Fonctionnaires", nous exigeons une rénovation thermique des bâtiments et la mise aux nouvelles normes BBC rénovation, avec des choix architecturaux de qualité. Mais également la rénovation des parties communes, comme la sécurisation des halls d'immeubles échelonnée sur trois ans à partir de 2016 ;
- La demande de la municipalité de voir le dispositif de Réussite éducative de nouveau étendu au quartier des Résidences ;
- L'augmentation des dotations de la Ville au regard des dépenses qu'elle engage quotidiennement pour entretenir les terrains de l'État.

Alors même que notre ville aurait dû être classée en "ville nouvelle" dans les années 1970, alors que nous avons des recettes fiscales inférieures aux autres communes en raison de la taille des emprises des terrains de l'État sur Fleury, je vous invite à signer massivement la pétition carte-T jointe.

Je compte sur vous,

David DERROUET

